

Un ancêtre du manifeste de l'égalité des droits¹

Les enfans de sodomie à l'assemblée nationale [1790]

« on peut être bougre et citoyen »

Par **Patrick CARDON**

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques (relations internationales),
Docteur ès-lettres et civilisation française,
Directeur de GAYKITSCHCAMP*

¹ Le Manifeste pour l'égalité des droits est paru dans *Le Monde* du 17 Mars 2004, signé par Didier Éribon et Daniel Borillo, suite à l'agression contre Sébastien Nouchet, brûlé vif à Nœuds les Mines.

² Par conflit de genre, on signifie les conflits entre personnes d'orientation sexuelle différente. En effet, jusqu'à une période très récente, la question du genre se limitait à l'étude de la condition des femmes. Aujourd'hui, les gays et les lesbiennes l'ont élargie à celle des orientations sexuelles et des styles de vie qui leur sont propres. Voir Michel Rey, *1650 - 1750 : les sodomites créent un mode de vie* ; in D'Estrée, Paul, *Les Infâmes sous l'Ancien Régime*, 1902, Lille : QuestionDeGenre/gkc, 1994.

³ « Des sodomites : il y a trois espèces de gens qui foutent en cul. Il y a bien peu d'hommes à qui cela ne soit arrivé une fois dans sa vie, par curiosité, par ivresse, par ennui ou autrement, nous ne parlons que de ceux à qui cela arrive habituellement. 1 : Ceux qui enculent des putains (...) 2 : Ceux qui enculent leur propre femme (...) 3 : La troisième espèce est de ceux qui enculent des mâles. », *Dom Bougre aux États Généraux*, 1789.

⁴ « Tribade : femme qui a de la passion pour une autre femme ; espèce de dépravation particulière aussi inexplicable que celle qui enflamme un homme pour un autre homme. », *Encyclopédie de Diderot*, 1751-1772.

⁵ Noms contemporains réservés aux amateurs plus ou moins vaillants du con forcément « hétéro-sexuels ».

De simples pamphlets...

Parmi les innombrables pamphlets qui ont circulé pendant les premières années de la Révolution, quatre exposent plus particulièrement des sortes de conflits que les institutions françaises tardent encore à problématiser : les conflits de genre². Les pamphlets imaginent que, sous la pression des femmes hétérosexuelles, l'Assemblée Nationale menace de persécuter les gays et les lesbiennes. On assiste, non pas à un affrontement sur la base des sexes (les rapports conflictuels entre les hommes et les femmes), mais sur la base des genres (les rapports conflictuels entre personnes d'orientation sexuelle différente). C'est une proposition encore trop rare aujourd'hui qui nous est offerte par cette fin du XVIII^{ème} siècle, celle de l'union des gays et des lesbiennes contre les hétérosexuels (nous modernisons les termes).

Ces pamphlets viennent d'être réunis et édités sous le titre du premier par les éditions QuestionDeGenre/gkc : *Les Enfants de Sodome à l'Assemblée Nationale*. Datés de 1790 à 1791, c'est-à-dire des premières années « du rêve de la Liberté », selon le calendrier qui commence à la prise de la Bastille, ces pamphlets, tout en plagiant les décisions prises par les assemblées révolutionnaires, portent les revendications toujours actuelles de ce qu'on appelait alors les sodomites³ et les tribades⁴.

Sept articles dont l'actualité reste entière

Le premier pamphlet, *Les Enfants de Sodome à l'Assemblée Nationale*, se présente sous la forme d'un Cahier de Doléances issu d'un groupe d'anti-physiques, à savoir les amateurs du cul - ou culistes ou encore anti-conistes. Ce pamphlet demande à l'Assemblée Constituante d'inclure dans leurs travaux l'égalité des droits avec les fouteurs et les jean-foutre⁵. Les sodomites, « ordre fameux » mais tranquille, sont convoqués à une assemblée générale pour élire des députés et faire adopter les statuts de leur ordre. Une déclaration tonitruante de la Tabouret fait admettre les femmes sodomites et les tribades. Le discours de réception de premier élu mérite toute notre attention. Il défend ce qu'il nomme l'antiphysique contre ce que les ignorants nomment « bougrerie » et les juristes « bestialité ». Il en appelle aux Lumières pour détruire les préjugés à son égard et dresse une liste de martyrs du sabre et du goupillon, « la religion armée de son fouet politique ». Il déclare qu'en droit le concubinage n'est pas plus naturel que l'antiphysique⁶ et que l'on doit donc accorder à tout homme le droit de s'unir et de se désunir ; et qu'en religion Jésus a donné le chemin en indiquant Jean comme son favori.

Le décret élaboré énumère sept articles dont l'actualité reste entière. Ces articles restent avant-gardistes concernant la liberté de l'orientation sexuelle⁷ : liberté d'aller et de venir⁸, création d'un délit d'homophobie, liberté d'user d'un sexe ou d'un autre, égalité d'accès et de traitement pour les malades, lancement des études gays et lesbiennes par l'impression d'un « traité élémentaire de l'antiphysique ». Le dernier lance les fondations de la constitution de l'ordre à l'image de l'Assemblée Nationale.

La guerre des sexualités

En réponse à ce premier pamphlet revendicatif suit un second intitulé *Requête et Décret en Faveur des Putains... contre les Bougres⁹, les Bardaches¹⁰ et les Brûleurs¹¹ de Paillasse*. Cette requête vise à remédier au délaissement progressif du con au profit du cul en punissant les Bougres. Elle prévoit, à l'instar des Enfants de Sodome, la parution d'un livre pour la défense des putains de Paris et un dispositif législatif (fixer des honoraires pour les Putains et le marquage¹² des Bougres et les Bardaches) pour des conditions d'hygiène plus strictes afin d'éviter la vérole. Et, de fait, le décret est signé, et en parti-

culier la disposition du marquage « au milieu du front en caractère gros Canon » du « marchand de cristalline »¹³.

En réponse, le marquis de Villette, procureur fondé de la société sodomique, dans un troisième pamphlet intitulé *Les Petits Bougres au Manège* développe un contre-argumentaire dans les mêmes formes que celles de La Requête. Ses arguments sont pragmatiques tels que Bentham, le philosophe anglais utilitariste les comprenaient¹⁴, le marquage va à l'encontre de la proclamation des libertés individuelles : « Nul n'a le droit exclusif, dit-il, de prendre ou de donner le plaisir des couilles ». La libre propriété comprend aussi la libre disposition de son corps : « Mon vit et mes couilles m'appartiennent », continue-t-il.

Cette procuration est riche en affirmation d'une « société sodomique » dite encore « communauté » qui a une « cause » à défendre.

Le renfort des tribades

Dans un quatrième pamphlet, intitulé *La Liberté ou Mlle Raucourt*, cette communauté va s'élargir aux tribades. La Raucourt s'adresse à toute la secte anandryne¹⁵ assemblée au foyer de la Comédie française afin que le droit de jouir comme elle l'entend soit inscrit dans la Constitution. Il est hors de question qu'on les soumette à ce qu'elle appelle « la fouterie ordinaire ». Elle leur demande de rejoindre la cause des Bougres contre les Putains et obtient gain de cause. Comme dans les *Enfans de Sodome*, c'est dans une lubricité unanime qu'est voté le soutien des Tribades, des fouteuses... à la cause des Bougres et des Bardaches...

On peut lire ces pamphlets comme des attaques à caractère homophobe contre les Jacobins (Villette « en était »). Mais voir les événements révolutionnaires à travers le prisme de Villette le sodomite et de La Raucourt, la tribade était une belle affaire. Devrait-on lire ces documents en négatif - une farce - qu'ils nous donneraient les mêmes résultats qu'en positif - un plaidoyer. Ce document fait voler en éclats certaines théories dites foucaldiennes ou constructionnistes selon lesquelles l'homosexualité serait une création du XIX^{ème} siècle. Nous avons ici tous les éléments d'identité et de communauté qui n'ont jamais fait défaut aux apôtres d'un goût qui a toujours existé et qui ne s'est modifié qu'avec l'histoire des identités masculines et féminines et l'Histoire tout court.

En 1791, le crime de sodomie disparaissait du nouveau Code pénal. Peut-être ces pamphlets y ont-ils contribué.

* Centre européen de Ressources, de Recherches, d'Études et de Documentation sur les Sexualités Plurielles et les Interculturalités (38 bis rue Royale 59000 Lille, T. 03 20 06 33 91, F. 03 20 78 18 76)
gaykitschcamp@wanadoo.fr
www.gaykitschcamp.com

⁶ On retrouvera cette argumentation mot pour mot dans les débats parlementaires sur le PaCS.

⁷ La première constitution où est inscrite cette non-discrimination est celle de l'Afrique du sud. La France pense seulement à se mettre en conformité avec l'article 11 de la Charte d'Amsterdam.

⁸ Au sens sodomite : la liberté de draguer. Cette liberté n'est toujours pas acquise. En 1982, la circulaire du ministre de l'Intérieur Gaston Defferre abolissait pourtant les fichiers homosexuels de la police.

⁹ Bougre : le sens homosexuel, disparu aujourd'hui, apparaît dès le XIV^{ème} siècle. Face à bardache, il a ici le sens d'actif.

¹⁰ Homosexuel passif. D'un emploi régulier depuis le milieu du XVI^{ème} siècle.

¹¹ Brûleur de paille : Qui ne paye pas son dû, escroc.

¹² L'histoire se répétera. Les nazis déporteront des milliers d'homosexuels affublés d'un triangle rose.

¹³ Cristalline : « Terme de chirurgie. C'est une maladie qui vient à la partie honteuse de l'homme par une fluxion d'humeurs qui la font paraître comme de cristal », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771.

¹⁴ Cf. Bentham, *Essai sur la pédérastie*, 1785. Trad. française, Lille : Question-DeGenreGKC, 2003.

¹⁵ Anandryne (sans homme) : autre nom de la tribade (frotteuse).